



Rhône

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie, salle du conseil municipal,
le 10 février 2020 à 20h30.

ORDRE DU JOUR

- 1) Délibération relative au lancement du marché de délégation de service public pour le crématorium,
- 2) Délibération relative à la réalisation d'un emprunt pour l'achat du local commercial sur la nouvelle place à côté de la mairie,
- 3) Délibération relative au régime indemnitaire d'un agent mis en stage,
- 4) Délibération fixant les redevances d'occupation du domaine public aux gestionnaires de réseaux,
- 5) Délibération autorisant monsieur le maire à signer la convention relative au Contrat Enfance Jeunesse avec la MJC Éveux Fleurieux et la mairie d'Éveux,
- 6) Délibération acceptant le produit des amendes de police 2018 répartition 2019,
- 7) Délibération relative à la Journée de Solidarité au sein de la mairie de Fleurieux sur l'Arbresle,
- 8) Délibération relative au reversement à la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle de la taxe d'aménagement pour les zones d'activités économiques,
- 9) Délibération autorisant le maire à signer une nouvelle convention de participation aux frais de fonctionnement de la structure d'accueil du jeune enfant Pause Tendresse » pour 2019-2022 suite au transfert du service du CCAS à la commune,
- 10) Débat d'Orientation Budgétaire,
- 11) Décisions du maire et réunions à venir,
- 12) Comptes-rendus des commissions.